

OVNI es - tu là ?

Constitution d'une association "Lumières dans la nuit"

Une quinzaine de personnes originaires des Vosges ou y résidant, se sont regroupées, hier après-midi, à la M.J.C., en vue de la constitution éventuelle d'une association de recherches et d'études des phénomènes OVNI. Tous gens fort sérieux faisant montre d'un esprit scientifique et critique à l'opposé des sectes d'illuminés.

Cette nouvelle association se rangera sous le patronage national du Cercle « lumières dans la nuit ». C'est un groupe qui s'est fondé voici déjà 21 ans autour d'une dizaine de membres, et qui a essaimé en France à la faveur de son organe d'information à usage interne, appelé justement « Lumières dans la nuit ».

Ce cercle possède maintenant des correspondants sur toute la France et même à l'étranger : son caractère international de recherches a beaucoup fait pour sa crédibilité. Son action consiste surtout à chercher des sujets d'enquêtes et à recueillir des témoignages directs, à formuler des hy-

pothèses de travail dans l'optique de déterminer ce qu'est le phénomène OVNI.

Les Vosges seraient, paraît-il, un territoire intéressant en la matière ; plusieurs observations fragmentaires y ont été faites, mais rien de suivi mené scientifiquement. Il y a donc une place à prendre.

Depuis 1977, a été créé au sein du GNES, un groupe pour l'étude des phénomènes OVNI. Les conclusions étaient que le phénomène est réel et matériel. Ce groupe s'est ouvert aux quelque 60 groupes de recherches privés qui se sont confrontés le 12 septembre dernier à Toulouse : où y a envisagé une collaboration entre le GEPAN, dirigé par Claude Poher, et ces associations privées.

Hier donc un embryon d'association a été conçu : un comité sera formé prochainement avec tous ceux, abonnés ou non à « Lumières dans le ciel », qui voudraient apporter leurs propres... lumières.